



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/41
15 novembre 2003



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante et unième réunion
Montréal, 17 -19 décembre 2003

PROPOSITIONS DE PROJETS: LIBAN

Ce document contient les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projets suivants:

Fumigènes:

- Elimination sectorielle du bromure de méthyle dans la production de légumes, de tabac et de la fleur coupée (troisième tranche)
- Elimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols destinés à la production des fraises (troisième tranche)

PNUD

ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET LIBAN

SECTEUR: Fumigènes Consommation sectorielle de SAO (2002): 197,3 tonnes PAO

Seuils de coût-efficacité du sous-secteur: n/d

Titres des projets:

- (a) Élimination sectorielle du bromure de méthyle dans la production de légumes, de tabac et de la fleur coupée (troisième tranche)
- (b) Élimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols destinés à la production de fraises (troisième tranche)

Données du projet	Bromure de méthyle	
	(a)	(b)
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)		
Incidence du projet (tonnes PAO)	54	14,2
Durée du projet (mois)	24	12
Montant initial demandé (\$ US)	500 000	450 000
Coût définitif du projet (\$ US):		
Coût différentiel d'investissement (a)		
Fonds pour imprévus (b)		
Coût différentiel d'exploitation (c)		
Coût total du projet (a+b+c)	500 000	450 000
Participation locale au capital (%)	100%	100%
Composante exportation (%)	0%	0%
Montant demandé (\$ US)	500 000	450 000
Rapport coût-efficacité (\$ US/kg.)		
Financement de la contrepartie confirmé?		
Agence nationale de coordination	Ministère de l'environnement	
Agence d'exécution	PNUD	ONUDI

<i>Recommandations du Secrétariat</i>		
Montant recommandé (\$ US)	500 000	450 000
Incidences du projet (tonnes PAO)	54	14,2
Rapport coût-efficacité (\$ US/kg)		
Coût d'appui de l'agence d'exécution (\$ US)	37 500	33 750
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$ US)	537 500	483 750

DESCRIPTION DU PROJET

1. A sa 34^{ème} Réunion, le Comité exécutif avait approuvé, en principe, le montant de 4 421 945 \$ US au titre de financement global qui serait mis à la disposition du Gouvernement du Liban pour lui permettre d'achever l'Élimination définitive du bromure de méthyle utilisé comme fumigant des sols pour la production de légumes, de fleurs coupées, du tabac et des fraises (236,5 tonnes PAO).

2. En vertu des conditions convenues, le Comité exécutif a, à ce jour, alloué 1 400 000 \$US au PNUD pour éliminer 57,6 tonnes PAO utilisées dans la production de légumes, de fleurs coupées et du tabac et a affecté 771 946 \$US à l'ONUDI pour l'Élimination de 16,1 tonnes PAO utilisées pour la production de fraises.

3. Le Gouvernement du Liban a soumis une demande de financement pour la réalisation de la troisième phase du projet, à savoir:

- (a) 500 000 \$ US pour éliminer 54,0 tonnes PAO supplémentaires utilisées dans la production de légumes, de fleurs coupées et du tabac, action dont l'exécution est confiée au PNUD. La demande cite, entre autres activités proposées:
 - (i) Le suivi de la formation des formateurs aux nouvelles techniques de culture des fleurs coupées et du tabac et l'organisation continue de programmes de formation pour les agriculteurs tous secteurs confondus;
 - (ii) Administration continue, par les ingénieurs sur le site du projet, des opérations qui ont commencé en 2003, à savoir: le suivi et le contrôle des activités en cours portant sur le secteur des légumes; identification des exploitations à inclure dans la prochaine phase du programme; sélection des alternatives par les exploitants agricoles; et supervision des agriculteurs engagés, en 2003, pour veiller à l'application correcte des alternatives au niveau des sites individuels;
 - (iii) Approvisionnement en alternatives, pour la phase III, par le biais d'un appel d'offres local et international; et
 - (iv) Finalisation des termes de référence et lancement d'un appel d'offres international pour la fourniture d'un équipement à vapeur destiné au secteur de la coupe de fleurs et lancement de la production de semis de tabac par la technique des bacs flottants dans les principales zones de culture du tabac au Liban;
- (b) 450 000 \$US pour éliminer 14,2 tonnes supplémentaires de PAO utilisées dans la culture des fraises dont la mise en œuvre est confiée à l'ONUDI. Les activités proposées sont, entre autres:

- (i) L'acquisition d'un matériel supplémentaire de traitement des sols à la vapeur;
 - (ii) Poursuite des programmes de formation et de sensibilisation aux nouvelles méthodes d'application de la vapeur et des systèmes de gestion intégrée des parasites; et
 - (iii) Poursuite de la collaboration initiée avec le Gouvernement du Liban afin de garantir la viabilité et la durabilité futures du projet; et
- (c) Coordination avec le Ministère de l'agriculture et le Bureau de l'Ozone au Ministère de l'environnement pour la finalisation de la nouvelle législation devant régir l'importation contrôlée et en baisse du bromure de méthyle pendant les quatre prochaines années.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

4. Le Gouvernement du Liban a présenté un rapport détaillé sur la mise en œuvre de la Phase II du projet. Le Secrétariat a noté que les efforts de toutes les parties concernées, impliquées dans la mise en œuvre des projets d'élimination du bromure de méthyle, ont abouti à l'élimination de volumes de bromure de méthyle beaucoup plus élevés que ce qui a été prévu à l'origine.

5. Tel qu'il a été indiqué dans le rapport d'étape, en 2003, un volume total de 36 tonnes PAO de bromure de méthyle a été éliminé sur une surface de 147,2 ha de légumes (10,4% de plus que le seuil d'élimination proposé pour 2002). Les activités de projet ont touché plus de 683 sites de serres répartis sur différentes zones agricoles du pays. 2 049 agriculteurs ont été formés à l'utilisation des techniques nouvelles proposées dans le projet. L'élimination du bromure de méthyle a été rendue possible grâce au programme de formation des formateurs, aux stages de formation des agriculteurs dans le nord et le sud du Liban ainsi que dans la région de la Beka'a, à l'acquisition du matériel agricole et à la coordination, avec le Ministère de l'agriculture, de l'élaboration d'une nouvelle législation pour contrôler et régir le bromure de méthyle.

6. Il a été également indiqué qu'en 2003, quelques 10,1 tonnes PAO de bromure de méthyle, utilisées dans les champs de fraises, ont été éliminées grâce à l'application des principes de gestion intégrée des parasites, plutôt qu'à l'aide de la vapeur, en raison de quelques contraintes techniques et financières rencontrées pendant l'introduction de la technologie de la vapeur. Vingt-sept agriculteurs des régions nord, sud et de la plaine de la Beka'a, ont pris part au programme de formation. Des campagnes de sensibilisation aux options de remplacement du bromure de méthyle et des séances de démonstration de l'application de la vapeur aux sols ont été organisées pour les agriculteurs parallèlement au plan d'Élimination du bromure de méthyle. Des activités de création/renforcement des capacités ont été également organisées pour des représentants des ministères de l'agriculture et de l'environnement et de l'Institut libanais de

recherche agronomique (la participation de ces représentants aux progrès du projet permet d'assurer une meilleure viabilité de ce projet à l'avenir).

7. Il est proposé, pour la prochaine tranche du projet, de traiter le problème de la technologie de la vapeur en introduisant, entre autres, des modifications aux chaudières à vapeur afin de réduire la durée de traitement et la consommation de carburant. Le Secrétariat a souligné que certaines de ces questions pourraient trouver une solution grâce aux actions proposées. Or, il semble qu'un certain nombre de conditions fondamentales, en sus des coûts d'exploitation, telles que les fluctuations des prix du carburant, le nombre en hausse du personnel nécessaire pour appliquer la vapeur, la disponibilité limitée des ouvriers agricoles, le temps d'immobilisation dû aux pannes des chaudières et l'absence d'une eau de qualité, seront toujours là. Ainsi, il est permis de douter de la viabilité à long terme (ex.: une fois que les fonds de projets sont entièrement libérés) de la technologie proposée qui doit être ré-évaluée avant l'achat de chaudières supplémentaires.

8. A cet égard, l'ONUDI a informé le Secrétariat qu'elle estime que cette première expérience d'utilisation de la vapeur, au Liban, revêt une importance fondamentale. La maîtrise du matériel n'est pas encore acquise et le nombre d'agriculteurs est appelé à augmenter une fois que le traitement des sols aura démontré des résultats probants. Le seul problème qui n'a pas trouvé de solution, et qui échappe à tout contrôle, est celui de la fluctuation des prix du carburant. Cependant, les agriculteurs s'intéressent, au plus haut, à cette technique car elle présente le double avantage d'être respectueuse de l'environnement et de la couche d'ozone. L'ONUDI a déclaré que les résultats réalisés sont très encourageants et justifient l'extension de la pasteurisation à la vapeur.

RECOMMANDATIONS

9. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des deux composantes du projet (PNUD et ONUDI) avec les coûts d'appui aux montants de financement ci-dessous:

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coût de soutien (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Elimination sectorielle du bromure de méthyle dans la production de légumes, de tabac et de la fleur coupée (troisième tranche)	500 000	37 500	PNUD
(b)	Elimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols destinés à la production de fraises (troisième tranche)	450 000	33 750	ONUDI